

Un cadeau pour les adeptes du tennis



Un cadeau pour les adeptes du tennis

C'est celui que vient d'octroyer à la société de tennis, la municipalité.

Alors que la reprise au Tennis-Club avait eu lieu en partie seulement en ce qui concerne l'occupation des terrains ainsi que les activités. En effet, suite à la validation par la mairie du protocole de la reprise de son activité envoyé par les responsables, il est déjà possible de pratiquer à nouveau le tennis, uniquement sur le court extérieur selon les modalités du protocole émis par la FFT (Fédération française de tennis). Cela implique pour la pratique libre, l'obligation de réservation en ligne du terrain.

Quant aux leçons, leur activité devra être encore suspendue en raison des mesures édictées qui ne permettent pas l'utilisation des courts couverts. L'instauration d'un couvre-feu à 20 heures à partir du 15 décembre réduit d'autant la marge de manœuvre du club.

Mais à la suite de ces dispositions précédentes, nous apprenons que, à partir de ce jeudi 17 décembre, par autorisation de la mairie, **le court intérieur pourra être occupé par les mineurs.**

En clair, disons que les cours dispensés aux jeunes tennismen pourront à nouveau s'y dérouler.

Certes, cela ne fera que quelques jours mais, tout compte fait c'est mieux que rien.

De plus les coaches Pierre et Cédric **doubleront les cours** ! Histoire de rattraper en partie le temps perdu.

Pour ce jeudi, c'est trop tard, mais notez bien le programme à venir : **samedi 19 décembre**, 9 heures à 10 heures, mini-tennis - 10 heures à 11 heures 15, rouge et orange - 11 heures 15 à 12 heures 45, ados.

Claude Laffargue